

PLU de Cadaujac : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 16 février 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Cadaujac (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 11 février 2026. Il délimite 73 zones, dont 42 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 16 février 2026.

- Le PLU de Cadaujac s'applique dans sa version du 11 février 2026 ; nous publions 45 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 73 zones : 42 urbaines (U), 5 à urbaniser (AU), 8 agricoles (A) et 18 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Cadaujac occupe le rang 125 par le nombre de zones délimitées : 18 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 397 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Cadaujac depuis 2013, pour 721 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	73 zones
Zones urbaines (U)	42 zones
Zones à urbaniser (AU)	5 zones
Zones agricoles (A)	8 zones
Zones naturelles (N)	18 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	CADAUJAC
Version du	11 février 2026
Partition GPU	DU_33080
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_33080/45dd9e7a49575cfe1d3e4db545c7f7b2/33080_reglement_20260211.pdf
Règles extraites	45 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Cadaujac

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	22 septembre 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	22 octobre 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n° IOME2322937C du 29.04.2024. Le critère géotechnique est satisfait : la présence d'argiles sensibles au phénomène de sécheresse et de réhydratation des sols est avérée dans plus de 3% du territoire communal. Le critère météorologique est satisfait : au moins une commune limitrophe a subi un épisode anormal ou une succession anormale d'épisodes de sécheresse et de

réhydratation des sols.

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/cadaujac-33080>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Cadaujac : zonage, règlement et permis de construire (suite)

L'arrêté sur Légifrance

Risques majeurs recensés

Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle

Dernier événement reconnu, commencé le

Péril de la dernière reconnaissance

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPAREXTRAITE le

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054877080>

Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Feu de forêt

35 reconnaissances

9 février 2026

Inondations et/ou Coulées de Boue

1 plan

Inondation

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UA, UB, UC, UCa, UCpa, UCpi, UE, UEc, UYa, UYb, UYc, 2AUe

Situation administrative

Code INSEE

33080

Code postal

33140

Intercommunalité

CC de Montesquieu

Département

Gironde

Région

Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

73 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

73 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

73 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Martillac (3,9 km)

54 zones

Saint-Médard-d'Eyrans (3,9 km)

68 zones

Ayguemorte-les-Graves (6,1 km)

28 zones

Beautiran (7,4 km)

46 zones

La Brède (7,7 km)

97 zones

Castres-Gironde (8,9 km)

47 zones

Saint-Morillon (12,0 km)

59 zones

Saucats (13,9 km)

88 zones

Cabanac-et-Villagrains (17,6 km)

85 zones

Quinsac (3,5 km)

76 zones

Camblanes-et-Meynac (4,9 km)

55 zones

Cambes (5,3 km)

88 zones

Latresne (5,5 km)

55 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/cadaujac-33080>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Cadaujac : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Carignan-de-Bordeaux (8,3 km)	65 zones
Baurech (8,4 km)	49 zones
Saint-Caprais-de-Bordeaux (8,4 km)	128 zones
Tabanac (9,7 km)	81 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/cadaujac-33080>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.